

Compte rendu du conseil d'école du lundi 7 novembre 2016 :

Le conseil d'école s'est déroulé en présence du conseiller municipal Monsieur DELENNE Nicolas, remplaçant de Monsieur MARIN Alexandre.

- Fête de l'école : la mairie ne semble pas à priori contre l'idée d'organiser une fête de l'école avec les écoles du quartier. Il est demandé à l'association d'écrire au Maire pour donner la date, le lieu et les besoins matériel et humain.
- Séance de cinéma de Noël : M. Delenne n'avait aucune réponse à nous fournir. Devant une telle réponse, les parents d'élèves décident qu'ils allaient écrire à M. Francis CHOUAT Président de l'agglomération de Grand Paris-sud propriétaire du cinéma.
- Poubelles : la société LG doit sortir les poubelles le soir. Mais elles ne sont pas rentrées le matin. Madame la directrice souhaite donc savoir qui devait s'en occuper ? M. Delenne n'avait aucune réponse à nous fournir.
- Papier toilette : il n'y a que trois rouleaux en réserve. De plus, les fixations certains dévidoirs sont hors d'usage.
- Vol de la plastifieuse de l'école : la mairie ne dépose pas plainte, car il n'y a pas d'effraction ???
- Cantine :
 - A la question sur le comportement de certains animateurs, il nous a été répondu que 50% des animateurs avaient leur BAFA et qu'ils avaient la possibilité de faire avertir les parents sur le comportement de leur enfant ;

○ ***Nous nous demandons quel est le lien entre notre question et la réponse faite par la Municipalité !***

- Sur la répartition viande/poisson : la part en viande devait être rééquilibrée à la rentrée des vacances d'automne. Il semblerait que d'après nos premières informations, cela ne soit pas le cas !
- La quantité des goûters sera réajustée afin qu'elle soit plus adaptée au besoin des enfants.

○ ***Nous y veillerons***

- Concernant le mode opératoire pour les inscriptions : le nouveau processus a été mis en place pour éviter les gâchis (?) – Une permanence se tient en mairie pour répondre aux questions des administrés ;

○ ***La lutte contre le gaspillage est une bonne chose contre laquelle nous ne saurions être, au contraire. Toutefois, le règlement intérieur montre surtout que le prestataire se prémunit afin de garantir son chiffre d'affaire en compliquant toute annulation. Soyez donc vigilants sur la facturation et n'hésitez pas à nous solliciter à la moindre anomalie.***

- Au souhait que nous avons formulé qu'un représentant de la SODEXO soit présent lors de ce conseil pour répondre à nos questions : la Municipalité a répondu, qu'en tant que prestataire, la société ne peut participer au conseil d'école(?) ;

○ ***Chose étonnante lorsque l'on sait qu'ils occupent des locaux municipaux et que ladite société collecte des informations personnelles sensibles (situation familiale, relevé d'impôts) quant à l'inscription de nos enfants !***

- Durant la pause méridienne, il semblerait des animations soient prévues ? Les animateurs du temps cantine ont bien demandé de ramener des bouteilles en plastiques, des rouleaux en carton, des bouchons. Les parents trouvent dommage que cette demande n'a pas été l'objet d'une information officielle, ce qui aurait eu le mérite de mettre en valeur l'initiative des animateurs.
- Les exercices Vigipirate ont-ils eu lieu et sont-ils concluants ? La mairie ne peut pas répondre, car elle attend la synthèse de l'Inspection Académique, qui elle-même attend toutes les synthèses des différentes écoles.
- La ligne budgétaire pour l'achat et le changement des rideaux de l'école est-elle toujours d'actualité ? Suite à une erreur administrative, la commande des rideaux n'a pas pu se faire. Aussi ils seront re-budgétiser en 2017.

- ***D'année en année, la Mairie trouve toujours un prétexte pour expliquer ce non-remplacement de rideaux qui sont dans nos salles de classe depuis près de 20 ans et que nous réclamons donc pour des questions de sécurité – ils ne sont plus ignifugés, et d'hygiène – ils sont dégoûtants et jamais nettoyés - Espérons qu'elle nous fasse mentir en 2017.***

- Pourquoi la personne chargée de faire traverser les enfants a-t-elle été déplacée rue de Paris à 11h30 ? M. Delenne prend note de notre question et nous fera part de la réponse de la mairie ultérieurement.
- Problème d'excréments cours de l'école. Nous répétons à la mairie l'existence de ce problème récurrent aux abords de l'école, mais également dans les deux cours de l'école, ce qui pose questionnement sur le fait qu'un individu au moins rentre dans l'enceinte du bâtiment.
- Toujours en lien avec la sécurité, les parents d'élèves informent la mairie du problème du non-respect des sens interdits rue du père Legris et rue Marchand.
- La directrice de l'école informe que les travaux de l'école n'ont pas été effectués cet été comme d'habitude.

- ***Malheureusement, nous n'en sommes plus étonnés***

- La dotation qui a été ramenée à 20 euros au lieu de 30 a servi à acheter une série de livre par classe, ce qui semble insuffisant d'après les enseignants.

- ***La FCPE se bat pour que l'enseignement public et laïque soit aussi de qualité. Pour ce faire, nous multiplions les actions afin que nos enfants et leurs enseignants soient suffisamment dotés. Nous vous tiendrons informés de l'avancée de notre combat sur ce point.***

- ***Projet CLAS : l'information n'ayant pas été relayée par les services de la Ville, il n'y a aucun enfant de l'école Jules Ferry inscrit.***

Pourtant, selon la Charte nationale de l'accompagnement à la scolarité de juin 2001, l'aide à la scolarité désigne « l'ensemble des actions visant à offrir, aux côtés de l'Ecole, l'appui et les ressources dont les enfants ont besoin pour réussir à l'Ecole, appui qu'ils ne trouvent pas toujours dans leur environnement familial et social. Ces actions, qui ont lieu en dehors des temps de l'Ecole, sont centrées sur l'aide aux devoirs et les apports culturels nécessaires à la réussite scolaire. Ces deux champs d'intervention, complémentaires, à vocation éducative, contribuent à l'épanouissement personnel de l'élève et à de meilleures chances de succès à l'Ecole.

L'accompagnement à la scolarité reconnaît le rôle central de l'Ecole. Il se propose, par des stratégies diversifiées :

- *d'aider les jeunes, en utilisant les technologies de l'information et de la communication notamment, à acquérir des méthodes, des approches, des relations susceptibles de faciliter l'accès au savoir*
- *d'élargir les centres d'intérêt des enfants et adolescents, de promouvoir leur apprentissage de la citoyenneté par une ouverture sur les ressources culturelles, sociales et économiques de la ville ou de l'environnement proche*
- *de valoriser leurs acquis afin de renforcer leur autonomie personnelle et leur capacité de vie collective, notamment par la pratique de l'entraide et l'encouragement du tutorat entre les jeunes*
- *d'accompagner les parents dans le suivi de la scolarité des enfants. »*

- ***Cet état de fait est insatisfaisant. Les enfants de Jules Ferry auraient sans doute à gagner à bénéficier de ce type d'accompagnement que les villes ou associations (comme la MJC) mettent en œuvre.***